



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 06/03/2025

Délibération n° DEL_CC2025_025

L'an deux mille vingt cinq, le six mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
vendredi 28 février
2025

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Celine GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication en
ligne :
13/03/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Sylvie BARBE à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Daniel BOYER à Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Marie-Françoise FAVIER à Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Frédéric GIMBERT à Monsieur Jérôme BAY, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Philippe JOUJON à Madame Karine REYNAUD, Monsieur Daniel JOUBERT à Madame Josiane VARENNE, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :

Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Isabelle

VERDUN

Secrétaire de séance : Roland LONJON

La séance a été levée à : 21 H

Rédacteur : Dounia OUARDI Développement touristique et territoriale

| | |
|----------------|---|
| Objet : | Commune de Craponne-sur-Arzon : attribution d'une subvention pour l'organisation de la fête du jeu 2025 |
|----------------|---|

Rapporteur : Thierry MOURGUES

Chaque année, la fête du jeu est organisée par une commune de la Communauté d'agglomération avec le soutien logistique du service Lud'Agglo.

Pour 2025, la commune de Craponne-sur-Arzon accueillera l'événement le 24 Mai 2025. Durant cette journée, environ 3 500 personnes, toutes générations confondues, sont accueillies afin d'expérimenter gratuitement divers jeux et activités ludiques.

Le budget global de cette manifestation supporté par la commune organisatrice, s'élève à 8 960 €.

L'Agglomération du Puy-en-Velay intervient à hauteur de 3 500 € afin de soutenir la commune quant à l'organisation de cette manifestation.

Cette aide permet de faire face à l'augmentation des coûts des prestations extérieures, indispensables au bon déroulement de la journée.

Par ailleurs, la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole sont sollicitées, dans le cadre de la Convention Territoriale Globale à la hauteur respectivement de 1 800 € et 200 €. Il conviendra donc de reverser ces deux subventions à la commune organisatrice.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 24/02/2025

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 19/02/2025

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE une subvention de 3 500 € à la commune de Craponne-sur-Arzon pour l'organisation de la fête du jeu 2025,
- REVERSE les contributions sollicitées auprès de la CAF et de la MSA au titre de la fête du jeu 2025 à la commune de Craponne-sur-Arzon.

VOTE : UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 12/03/2025

Reçu en préfecture le 12/03/2025

Publié le



ID : 043-200073419-20250312-DEL_CC2025_025-DE

Signé le 06/03/2025,
Le Secrétaire de séance,
LONJON Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 06/03/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 06/03/2025

Délibération n° DEL_CC2025_026

L'an deux mille vingt cinq, le six mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
vendredi 28 février
2025

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Celine GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication en
ligne :
13/03/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Sylvie BARBE à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Daniel BOYER à Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Marie-Françoise FAVIER à Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Frédéric GIMBERT à Monsieur Jérôme BAY, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Philippe JOUJON à Madame Karine REYNAUD, Monsieur Daniel JOUBERT à Madame Josiane VARENNE, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :

Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Isabelle

VERDUN

Secrétaire de séance : Roland LONJON

La séance a été levée à : 21 H

Rédacteur : Christine GODEFROY Patrimoine

| | |
|----------------|---|
| Objet : | Soutien des actions du Pays d'Art et d'histoire par le Département de la Haute-Loire : convention triennale 2025-2027 |
|----------------|---|

Rapporteur : Marc GIRAUD

Le Ministère de la Culture attribue le label Ville ou Pays d'art et d'histoire aux collectivités qui s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la qualité architecturale, patrimoniale et paysagère. L'attribution du label se concrétise par la signature d'une convention décennale avec le Ministère de la Culture.

Le Pays d'art et d'histoire de l'agglomération du Puy-en-Velay assure depuis 2005, dans le cadre de cette convention, la valorisation et l'animation du patrimoine du territoire de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay. Depuis le 1er janvier 2017, le périmètre de la Communauté d'agglomération s'est agrandi. En 2021, le label a été renouvelé pour dix ans et a été étendu aux 72 communes de l'agglomération. Les missions principales sont de sensibiliser les habitants à leur cadre de vie, d'inciter à un tourisme de qualité, d'initier le jeune public à l'architecture, au patrimoine et à l'urbanisme.

Dans ce contexte, le Département de la Haute-Loire et la Communauté d'agglomération souhaitent prolonger la convention triennale pour harmoniser leurs ambitions patrimoniales et marquer le soutien financier du Département aux actions portées par l'agglomération dans le cadre de ce label.

Il s'agit d'une convention-cadre qui fixe les grandes lignes des engagements respectifs du Département et de l'agglomération (activités, publics cibles, bilans...). Elle pose le principe général du subventionnement mais ne dispense pas du dépôt annuel de la demande de subvention.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 24/02/2025

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 18/02/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le renouvellement de la convention triennale 2025-2027 relative au soutien des actions du Pays d'art et d'histoire de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay par le Département de la Haute-Loire,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention triennale tous les documents afférents à ce dossier.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 06/03/2025,
Le Secrétaire de séance,
LONJON Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 06/03/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 06/03/2025

Délibération n° DEL_CC2025_027

L'an deux mille vingt cinq, le six mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
vendredi 28 février
2025

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Celine GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication en
ligne :
13/03/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Sylvie BARBE à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Daniel BOYER à Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Marie-Françoise FAVIER à Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Frédéric GIMBERT à Monsieur Jérôme BAY, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Philippe JOUJON à Madame Karine REYNAUD, Monsieur Daniel JOUBERT à Madame Josiane VARENNE, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :

Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Isabelle VERDUN

Secrétaire de séance : Roland LONJON

La séance a été levée à : 21 H

Rédacteur : Christine PRUNET Théâtre

| | |
|----------------|---|
| Objet : | Hôtel-Dieu : nouvelle tarification des locations d'espaces séminaires |
|----------------|---|

Rapporteur : Marc GIRAUD

Le site de l'Hôtel-Dieu représente un patrimoine exceptionnel et emblématique du territoire de la Communauté d'agglomération. Ce site bénéficie d'un classement à l'UNESCO pour l'ensemble Cathédrale et l'Hôtel-Dieu du Puy-en-Velay au titre des chemins de Saint-Jacques de Compostelle.

L'Hôtel-Dieu est doté d'un parcours de visite qui emmène le public dans une immersion entre art numérique et patrimoine au fil des différents espaces. Entre les niveaux 4, 2 et 1, le public peut découvrir le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), l'héritage patrimonial exceptionnel du bâtiment avec notamment la Pharmacie, la Salle des Cuves ou encore la Chapelle, ainsi que des scénographies immersives en lumières faisant référence à l'art numérique et à l'histoire.

Il abrite également des locaux administratifs pour des services de la collectivité au niveau 3 et de l'Office de Tourisme au niveau 5.

Depuis 2017, la dernière délibération de fixation des tarifs de location d'espaces (délibération n° 39 du 14 décembre 2017), l'Hôtel-Dieu a connu des transformations qui ont débouché sur le fonctionnement actuel décrit précédemment.

En conséquence, il est proposé d'adapter la grille de tarifs de la façon suivante pour la location des espaces séminaires de l'Hôtel-Dieu :

- suppression de l'ensemble des tarifs et packs de tarifs de location ponctuelle pour les salles de rencontre et d'exposition du niveau 4 aujourd'hui aménagées pour les immersions lumières,
- suppression de l'ensemble des tarifs et packs de tarifs de location ponctuelle des salles de réunion du niveau 5, utilisées à usage exclusif de locaux administratifs,
- suppression de l'ensemble des tarifs et packs de tarifs de location ponctuelle des salles de réunion du niveau 3, utilisées à usage exclusif de locaux administratifs,
- modification des tarifs de location de l'Auditorium de l'Hôtel-Dieu (Hors Taxes) : 840 € la journée / 500 € la demi journée / 300 € utilisation de 2h,
- création d'un tarif de location de la salle de réception niveau 5 d'une capacité maximale de 49 personnes (Hors Taxes) : 210 € la journée / 155 € la demi journée / 105 € utilisation de 2h,
- création d'un tarif de privatisation de la cour de plaisance (Hors Taxes) : 200 € la journée / 150 € la demi journée / 100 € utilisation de 2h,
- création d'un tarif horaire de prestation technique à 30 €/heure et de prestation d'accueil à 25 €/heure.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 24/02/2025

Délibération n° DEL_CC2025_027 du 06/03/2025

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 18/02/2025

Le Conseil Communautaire :

- VALIDE
 - la suppression de l'ensemble des tarifs et packs de tarifs de location ponctuelle pour les salles de rencontre et d'exposition du niveau 4 aujourd'hui aménagées pour les immersions lumières,
 - la suppression de l'ensemble des tarifs et packs de tarifs de location ponctuelle des salles de réunion du niveau 5, utilisées à usage exclusif de locaux administratifs,
 - la suppression de l'ensemble des tarifs et packs de tarifs de location ponctuelle des salles de réunion du niveau 3, utilisées à usage exclusif de locaux administratifs,
- ADOPTE
 - la modification des tarifs de location de l'Auditorium de l'Hôtel-Dieu (Hors Taxes) : 840 € la journée / 500 € la demi journée / 300 € utilisation de 2h,
 - les tarifs de location de la salle de réception niveau 5- de l'Hôtel-Dieu d'une capacité maximale de 49 personnes (Hors Taxes) : 210 € la journée / 155 € la demi journée / 105 € utilisation de 2h,
 - les tarifs de location de privatisation de la cour de plaisance (Hors Taxes) : 200 € la journée / 150 € la demi journée / 100 € utilisation de 2h,
 - la création d'un tarif horaire de prestation technique à 30 €/heure et de prestation d'accueil à 25 €/heure,
- AUTORISE que les recettes soient inscrites au budget sous l'imputation suivante : 7062 - 3118 – 630 – 630.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 06/03/2025,
Le Secrétaire de séance,
LONJON Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 06/03/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 06/03/2025

Délibération n° DEL_CC2025_028

L'an deux mille vingt cinq, le six mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
vendredi 28 février
2025

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Celine GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication en
ligne :
13/03/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Sylvie BARBE à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Daniel BOYER à Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Marie-Françoise FAVIER à Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Frédéric GIMBERT à Monsieur Jérôme BAY, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Philippe JOUJON à Madame Karine REYNAUD, Monsieur Daniel JOUBERT à Madame Josiane VARENNE, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :

Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Isabelle VERDUN

Secrétaire de séance : Roland LONJON

La séance a été levée à : 21 H

Rédacteur : Christine GODEFROY Patrimoine

| | |
|----------------|--|
| Objet : | Service Patrimoine : modification de la grille tarifaire |
|----------------|--|

Rapporteur : Marc GIRAUD

1- Tarifs des Visites Ville (visite classique du centre du Puy-en-Velay, visite Unesco, etc)

Afin de simplifier l'application des tarifs et d'adapter le tarif de la visite adulte au coût du guidage concernant les visites en Ville du Puy-en-Velay (visites Ville, visites Unesco...), il est proposé de supprimer le tarif réduit qui était appliqué aux 18-25 ans et demandeurs d'emploi et d'augmenter d'un euro le tarif adulte, comme suit :

Visites Ville

| <u>Anciennes catégories</u> | <u>Anciens tarifs</u> | <u>Nouvelles catégories</u> | <u>Nouveaux tarifs</u> |
|----------------------------------|-----------------------|-----------------------------|------------------------|
| Moins de 18 ans | Gratuité | Moins de 18 ans | Gratuité |
| 18-25 ans et demandeurs d'emploi | 4 € | Adultes | 7 € |
| Adulte | 6 € | | |

2- Tarifs pour les Pass'Card en Velay

Afin d'adapter les tarifs des Pass'card aux nouveaux tarifs des partenaires, il est proposé d'augmenter d'un euro les tarifs adultes des Pass'Card, les autres tarifs restant inchangés, comme suit :

PASS'CARD « 3 monuments » *

| <u>Catégories</u> | <u>Tarifs 2024</u> | <u>Tarifs 2025</u> |
|---------------------|--------------------|--------------------|
| Moins de 6 ans | Gratuité | Gratuité |
| Entre 6 et 18 ans | 6 € | 6 € |
| Au-dessus de 18 ans | 13.00 € | 14.00 € |

PASS'CARD « 5 monuments »

| <u>Catégories</u> | <u>Tarifs 2024</u> | <u>Tarifs 2025</u> |
|---------------------|--------------------|--------------------|
| Moins de 6 ans | Gratuité | Gratuité |
| Entre 6 et 18 ans | 7,50 € | 7,50 € |
| Au-dessus de 18 ans | 17.00 € | 18.00 € |

3- Tarifs pour la location d'expositions-panneaux hors agglomération

Le service Patrimoine a créé et imprimé sur des panneaux légers des expositions sur différents thèmes (*Coups de foudre, Traits dénudés, L'eau*, etc). Elles sont régulièrement exposées gratuitement sur des communes ou chez des partenaires du territoire dans le cadre de la programmation du Pays d'art et d'histoire. Des demandes ont été faites pour présenter ces expositions-panneaux hors agglomération.

Il est proposé de créer des tarifs pour la location hors agglomération de ces expositions, comme suit :

| | <u>Location d'expositions-panneaux, Intérieur (format souple, structure légère)</u> |
|--|--|
| Forfait de base (3 semaines de location minimum) | 450 € |
| Coût de la semaine supplémentaire (de la 4 ^e à la 6 ^e semaine) | 100 € |
| Coût de la semaine supplémentaire (à partir de la 7 ^e semaine) | 70 € |
| | <u>Location d'expositions-panneaux, Extérieur (format et structure rigides)</u> |
| Forfait de base (4 semaines de location minimum) | 1000 € |
| Coût de la semaine supplémentaire (de la 4 ^e à la 6 ^e semaine) | 150 € |
| Coût de la semaine supplémentaire (à partir de la 7 ^e semaine) | 100 € |

Les tarifs de location comprennent la mise à disposition des panneaux et des structures porteuses ainsi que leur nettoyage au retour pour ce qui concerne les expositions d'extérieur. Ils ne comprennent pas la livraison ni la mise en place.

La grille tarifaire récapitulative du service Patrimoine est ici annexée.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 24/02/2025

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 18/02/2025

Le Conseil Communautaire :

- VALIDE les modifications des tarifs indiqués ci-dessus à compter de la publication de cette délibération,

- APPROUVE la nouvelle grille tarifaire du service Patrimoine ici annexée.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 06/03/2025,
Le Secrétaire de séance,
LONJON Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 06/03/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 06/03/2025

Délibération n° DEL_CC2025_029

L'an deux mille vingt cinq, le six mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER.

Date de la
Convocation :
vendredi 28 février
2025

Étaient présents :

Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
13/03/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Sylvie BARBE à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Daniel BOYER à Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Marie-Françoise FAVIER à Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Frédéric GIMBERT à Monsieur Jérôme BAY, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Philippe JOUJON à Madame Karine REYNAUD, Monsieur Daniel JOUBERT à Madame Josiane VARENNE, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Isabelle VERDUN, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Roland LONJON

La séance a été levée à : 21 H

Rédacteur : Christine GODEFROY Patrimoine

| | |
|----------------|---|
| Objet : | Service Patrimoine - Pass Card en Velay : convention de partenariat avec l'Office de Tourisme (saison 2025) |
|----------------|---|

Rapporteur : Marc GIRAUD

Le principe d'un pass permettant l'accès à plusieurs monuments ou sites du bassin du Puy-en-Velay existe depuis plusieurs années et rencontre un grand succès.

Une convention de partenariat d'une durée d'un an a été signée le 20 mars 2024 avec l'Office de Tourisme de l'Agglomération du Puy-en-Velay, concernant la vente de Pass'card en Velay « 3 monuments » et « 5 monuments », permettant l'accès à 3 ou 5 sites et monuments adhérents au Pass'Card : le Rocher Corneille, le Rocher Saint-Michel d'Aiguilhe, la Forteresse de Polignac, le Musée Crozatier et le cloître de la cathédrale du Puy. Cette convention définit les tarifs, les modalités et les engagements des deux parties.

À partir de 2025, afin de mieux valoriser la prestation du site vendeur du Pass, il est proposé d'augmenter la commission Vendeur des Pass'Card « 3 monuments » de 20 à 26 % et celle des Pass'Card « 5 monuments » de 20 à 25 %, et de diminuer d'autant les commissions des autres partenaires, comme proposé dans la convention ici annexée.

Les tarifs des Pass'cards Adultes 3 et 5 monuments sont modifiés, conformément à la nouvelle grille tarifaire du service Patrimoine (augmentation d'un euro par rapport à 2024).

Le projet de convention de partenariat est joint en annexe.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 24/02/2025

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 18/02/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la convention de partenariat 2025 entre la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et l'Office de Tourisme de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, modifiant les tarifs des Pass'Card et les commissions des partenaires à compter de la publication de cette délibération,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat et tout document s'y rapportant.

Le Vice-Président,

Jean-Paul BRINGER

VOTE : UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 12/03/2025

Reçu en préfecture le 12/03/2025

Publié le



ID : 043-200073419-20250312-DEL_CC2025_029-DE

Signé le 06/03/2025,
Le Secrétaire de séance,
LONJON Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 06/03/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 06/03/2025

Délibération n° DEL_CC2025_030

L'an deux mille vingt cinq, le six mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER.

Date de la
Convocation :
vendredi 28 février
2025

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT

Date de
publication en
ligne :
13/03/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Sylvie BARBE à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Daniel BOYER à Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Marie-Françoise FAVIER à Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Frédéric GIMBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Philippe JOUJON à Madame Karine REYNAUD, Monsieur Daniel JOUBERT à Madame Josiane VARENNE, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Isabelle VERDUN, Madame Marie-Pierre VINCENT

Secrétaire de séance : Roland LONJON

La séance a été levée à : 21 H

Rédacteur : Christine GODEFROY Patrimoine

| | |
|----------------|--|
| Objet : | Service Patrimoine : convention de partenariat avec l'Office de Tourisme de l'Agglomération du Puy-en-Velay pour la vente et l'encaissement des recettes des visites guidées de la Ville - saison 2025 |
|----------------|--|

Rapporteur : Marc GIRAUD

Dans le cadre du développement de son offre touristique, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a souhaité confier un mandat à l'Office de tourisme de l'Agglomération du Puy-en-Velay afin de lui offrir la possibilité de vendre des billets des visites guidées de la Ville au bénéfice de la Communauté d'agglomération.

Une convention de partenariat a été signée en 2024 afin d'autoriser la vente et l'encaissement par l'Office de Tourisme de l'Agglomération du Puy-en-Velay, de billets pour les visites guidées de la Ville organisées par le Pays d'art et d'histoire.

Il est proposé de renouveler le partenariat en 2025. Les modalités techniques du reversement à l'Office de tourisme de la commission ayant changé par rapport à 2024, il convient de signer une nouvelle convention. Elle pourra être renouvelée 3 fois par voie d'avenant.

Le projet de convention est ici annexé.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 24/02/2025

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 18/02/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la convention de partenariat 2025 avec l'Office de Tourisme de la Communauté d'agglomération pour la vente et l'encaissement des recettes des visites guidées de la Ville organisées par le Pays d'art et d'histoire,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Vice-Président,

Jean-Paul BRINGER

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 06/03/2025,
Le Secrétaire de séance,
LONJON Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 06/03/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 06/03/2025

Délibération n° DEL_CC2025_031

L'an deux mille vingt cinq, le six mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
vendredi 28 février
2025

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Celine GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication en
ligne :
13/03/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Sylvie BARBE à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Daniel BOYER à Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Marie-Françoise FAVIER à Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Frédéric GIMBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Philippe JOUJON à Madame Karine REYNAUD, Monsieur Daniel JOUBERT à Madame Josiane VARENNE, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :

Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Isabelle VERDUN

Secrétaire de séance : Roland LONJON

La séance a été levée à : 21 H

Rédacteur : Christine GODEFROY Patrimoine

| | |
|----------------|---|
| Objet : | Service Patrimoine : Convention de partenariat 2025 avec le Centre Hospitalier Sainte-Marie dans le cadre du projet InterSTICES |
|----------------|---|

Rapporteur : Marc GIRAUD

Le musée Crozatier mène depuis de nombreuses années des actions de médiation envers les publics dits « empêchés » qui regroupent les publics en situation de handicap auditif, visuel, psychique, mental ainsi que les résidents de maisons de retraite, EHPAD et de la maison d'arrêt.

En 2024, la Communauté d'agglomération avait signé une convention de partenariat avec le Centre Hospitalier Sainte-Marie, dans le cadre d'un projet financé par InterSTICES.

Le Centre Hospitalier Sainte-Marie était référent du projet et bénéficiaire de la subvention. Il devait prendre en charge le coût des guidages des visites réalisées pour des résidents (public dit 'empêché'). La Communauté d'agglomération offrait pour sa part, dans le cadre de ce partenariat, la gratuité d'entrée à 88 résidents.

Pour des raisons internes et organisationnelles, le Centre Hospitalier n'a pu organiser les visites en 2024 et doit les reporter à 2025. Il convient donc de repousser la date d'exécution de la convention signée, au 31/12/2025 au lieu du 31/12/2024.

Aucun avenant n'étant prévu dans la convention signée en 2024, il est proposé de signer une convention de partenariat pour 2025, pour le même projet et dans les mêmes conditions.

Le projet de la convention de partenariat 2025 est ici annexé.

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 18/02/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la convention de partenariat avec le Centre hospitalier Sainte-Marie, réalisée dans le cadre de l'appel à projet d'InterSTICES,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 06/03/2025,
Le Secrétaire de séance,
LONJON Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 06/03/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 06/03/2025

Délibération n° DEL_CC2025_032

L'an deux mille vingt cinq, le six mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
vendredi 28 février
2025

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Celine GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
13/03/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Sylvie BARBE à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Daniel BOYER à Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Marie-Françoise FAVIER à Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Frédéric GIMBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Philippe JOUJON à Madame Karine REYNAUD, Monsieur Daniel JOUBERT à Madame Josiane VARENNE, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :

Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Isabelle VERDUN

Secrétaire de séance : Roland LONJON

La séance a été levée à : 21 H

Rédacteur : Christine GODEFROY Patrimoine

| | |
|----------------|---|
| Objet : | Service Patrimoine : convention de partenariat 2025 avec l'ADAPEI 43 dans le cadre de deux projets de médiation avec des résidents du foyer La Chaumine |
|----------------|---|

Rapporteur : Marc GIRAUD

Le musée Crozatier mène depuis de nombreuses années des actions de médiation envers les publics dits « empêchés » qui regroupent les publics en situation de handicap auditif, visuel, psychique, mental ainsi que les résidents de maisons de retraite, EHPAD et de la maison d'arrêt.

Dans le cadre de l'exposition *Japon. Archipel des arts*, il est proposé de réaliser, en partenariat avec l'ADAPEI 43 (Association Départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales), deux projets de médiation avec des résidents du foyer La Chaumine, établissement qui accueille des adultes en situation de handicap intellectuel.

La convention de partenariat ici annexée précise les engagements de la Communauté d'agglomération et de l'ADAPEI 43. Celle-ci se terminera à la fin de l'exposition *Japon. Archipel des arts*. Ainsi :

- la Communauté d'agglomération s'engage à mettre à disposition des salles du musée Crozatier pour les ateliers et séances avec les résidents du foyer La Chaumine, à permettre l'accès gratuit à l'exposition aux résidents participant aux projets, à assurer le suivi des deux projets par l'agent de médiation du service Patrimoine en charge de l'accessibilité et enfin à valoriser et à communiquer sur ces deux projets,
- l'ADAPEI 43 s'engage, d'une part, à financer un artiste pour la gestion des séances de pratiques artistiques et d'autre part, à appuyer la conception et valider le contenu d'un livret de visite de l'exposition qui sera créé par les résidents.

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 18/02/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le projet de partenariat avec l'ADAPEI 43 pour la réalisation de deux projets de médiation avec des résidents de La Chaumine,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat avec l'ADAPEI 43.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 06/03/2025,
Le Secrétaire de séance,
LONJON Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 06/03/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 06/03/2025

Délibération n° DEL_CC2025_033

L'an deux mille vingt cinq, le six mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
vendredi 28 février
2025

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Celine GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
13/03/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Sylvie BARBE à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Daniel BOYER à Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Marie-Françoise FAVIER à Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Frédéric GIMBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Philippe JOUJON à Madame Karine REYNAUD, Monsieur Daniel JOUBERT à Madame Josiane VARENNE, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :

Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Isabelle VERDUN

Secrétaire de séance : Roland LONJON

La séance a été levée à : 21 H

Rédacteur : Léa SAGUETON Aménagement de l'espace - Urbanisme

| | |
|----------------|---|
| Objet : | Programme Local de l'Habitat : approbation du bilan annuel (5ème année) |
|----------------|---|

Rapporteur : Jérôme BAY

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) adopté le 20 juin 2019 établit la feuille de route de la Communauté d'agglomération en matière de politique Habitat-Logement pour 6 années. Conformément à l'article L 302-3 du Code de l'Habitation et de la Construction, il doit faire l'objet d'une évaluation annuelle qui a pour objectif de présenter un état d'avancement des actions ainsi que les éventuels écarts entre les objectifs fixés et les résultats obtenus.

Pour rappel, le PLH de la Communauté d'agglomération repose sur 10 actions en réponse aux 5 orientations stratégiques suivantes :

1. Valoriser le parc existant, support de l'identité des communes et du cadre de vie.
2. Organiser le développement de la construction neuve de la manière plus qualitative.
3. Compléter l'offre de logements.
4. Affirmer la nécessité d'une stratégie globale en matière d'habitat à l'échelle de l'ensemble du territoire et accompagner la politique de l'habitat.
5. S'appuyer sur la structuration portée par le SCOT.

Le présent bilan porte sur la 5^{ème} année de mise en œuvre qui s'est déroulée de juillet 2023 à juillet 2024.

L'activité a notamment été marquée par :

- La fin des dispositifs d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), caractérisée par un important recours aux aides financières par les propriétaires privés sur cette dernière année (283 logements accompagnés).
- La définition, au moyen d'une étude pré-opérationnelle, des futurs dispositifs qui leur succéderont pour poursuivre l'accompagnement des propriétaires dans l'amélioration de leurs logements sur l'ensemble des communes de la Communauté d'agglomération.
- L'octroi de subventions PLH auprès des bailleurs sociaux HLM et des communes axées majoritairement sur l'amélioration des performances énergétiques pour cette année, eu égard notamment au calendrier de retrait progressif à la location des logements énergivores.
- Le lancement de la construction de l'observatoire du foncier et la nécessaire réorientation de l'observatoire de l'habitat qui, à défaut de pouvoir être commun avec le département, sera déployé à l'échelle intercommunale.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 24/02/2025

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 19/02/2025

Le Conseil Communautaire :

- PREND ACTE du bilan annuel de mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat pour la 5^{ème} année d'exécution, tel que joint en annexe,
- APPROUVE le bilan annuel pour cette 5^{ème} année,
- CHARGE Monsieur le Président ou son représentant de transmettre ce bilan annuel aux partenaires institutionnels,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 06/03/2025,
Le Secrétaire de séance,
LONJON Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 06/03/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 06/03/2025

Délibération n° DEL_CC2025_034

L'an deux mille vingt cinq, le six mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
vendredi 28 février
2025

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Celine GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication en
ligne :
13/03/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Sylvie BARBE à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Daniel BOYER à Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Marie-Françoise FAVIER à Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Frédéric GIMBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Philippe JOUJON à Madame Karine REYNAUD, Monsieur Daniel JOUBERT à Madame Josiane VARENNE, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :

Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Isabelle VERDUN

Secrétaire de séance : Roland LONJON

La séance a été levée à : 21 H

Rédacteur : Léa SAGUETON Aménagement de l'espace - Urbanisme

| | |
|----------------|--|
| Objet : | Programme Local de l'Habitat (PLH) actuel et règlement financier associé : prorogation |
|----------------|--|

Rapporteur : Jérôme BAY

La Communauté d'agglomération a adopté son Programme Local de l'Habitat (PLH) le 20 juin 2019. Principal outil de définition et de pilotage de la politique Habitat à l'échelle intercommunale, ce plan est applicable pour une durée de 6 ans et arrivera donc à terme au mois de juin 2025.

Par délibération du 12 décembre 2024, la Communauté d'agglomération a prescrit l'élaboration d'un nouveau PLH. Celle-ci nécessite un délai suffisant pour permettre une réflexion approfondie, une concertation avec les communes membres et la consultation des personnes publiques associées.

Il est donc proposé, dans l'attente de l'adoption du futur programme, de proroger le PLH actuel afin de garantir la continuité des actions en matière d'habitat sur le territoire. Cette intention a reçu un avis favorable du Préfet de la Haute-Loire, en date du 13 février 2025.

Le Programme Local de l'Habitat 2019-2025 s'accompagne, en vue de sa mise en œuvre opérationnelle, d'un règlement financier pour le logement et l'hébergement. Ce règlement fixe les modalités d'intervention financière de la Communauté d'agglomération à destination des bailleurs sociaux, des communes et des associations œuvrant pour l'insertion par le logement, en cohérence avec les orientations du PLH.

Il est proposé, de la même façon, de proroger l'application de ce règlement pour une durée de 2 ans à compter de la date d'échéance prévue, soit jusqu'au 20 juin 2027.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 24/02/2025

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 19/02/2025

Le Conseil Communautaire :

- PROROGE le PLH actuel pour une durée maximale de 2 ans, à compter de la date d'échéance prévue,
- PROROGE le règlement financier pour le logement et l'hébergement pour une durée maximale de 2 ans, à compter de la date d'échéance prévue,
- PRÉCISE que ces prorogations s'appliquent dans l'attente de l'approbation d'un nouveau PLH dont l'élaboration sera engagée en 2025,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

VOTE : UNANIMITÉ

Délibération n° DEL_CC2025_034 du 06/03/2025

Envoyé en préfecture le 12/03/2025

Reçu en préfecture le 12/03/2025

Publié le



ID : 043-200073419-20250312-DEL_CC2025_034-DE

Signé le 06/03/2025,
Le Secrétaire de séance,
LONJON Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 06/03/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 06/03/2025

Délibération n° DEL_CC2025_035

L'an deux mille vingt cinq, le six mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
vendredi 28 février
2025

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Celine GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
13/03/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Sylvie BARBE à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Daniel BOYER à Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Marie-Françoise FAVIER à Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Frédéric GIMBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Philippe JOUJON à Madame Karine REYNAUD, Monsieur Daniel JOUBERT à Madame Josiane VARENNE, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :

Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Isabelle VERDUN



Secrétaire de séance : Roland LONJON

La séance a été levée à : 21 H

Rédacteur : Orane LELEUX Aménagement de l'espace - Urbanisme

| | |
|----------------|---|
| Objet : | PIG Pacte territorial France Renov' de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay – Conventions conclues entre l'Agglomération, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) et l'Espace Conseil France Renov (ECFR) Haute-Loire |
|----------------|---|

Rapporteur : Jérôme BAY

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, compétente en matière d'habitat, s'est engagée, lors de son Conseil communautaire du 12 décembre 2024, dans la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général Pacte Territorial France Renov' (PIG-PACTE) à l'échelle de son territoire et en a validé les modalités d'animation.

Ce nouveau dispositif se déroulera sur une durée de 3 ans et visera à la réhabilitation de 450 logements.

Pour assurer l'animation socle du PIG-PACTE, et notamment les missions relatives à la dynamique territoriale dites socle 1 (mobilisation des ménages, mobilisation des publics prioritaires, mobilisation des professionnels) et d'information, conseil et orientation dites socles 2 (missions d'information, mission de conseil personnalisé, mission d'appui au parcours d'amélioration de l'habitat) l'agglomération doit conclure deux conventions. La première avec l'Espace Conseil France Renov (ECFR) porté par la maison de l'habitat du Département et la seconde avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement 42-43 (ADIL) pour compléter le service rendu à la population.

La répartition des missions serait la suivante et est reprise dans les projets de convention annexés à la présente délibération :

| SOCLE 1 - DYNAMIQUE TERRITORIALE | | Répartition entre acteurs |
|---|---|----------------------------------|
| Mobilisation des ménages | Sensibilisation, communication et animation, participation aux salons et forums... | ECFR |
| Mobilisation des publics prioritaires (l'aller vers) | Actions d'information à destination des locataires et propriétaires bailleurs, information sur les droits et devoirs des ménages | ADIL |
| | Actions spécifiques d'information préventive en articulation avec les acteurs du secteur social et médico-social | ECFR |
| | Rédaction et la publication de supports de communication (dépliant, site internet...) | ECFR /Agglomération |
| Mobilisation des professionnels | Réalisation de bilans | ECFR |
| | Sollicitation, pilotage, coordination des partenaires institutionnels Rencontre de l'ensemble des partenaires (entreprises, ...) | ECFR |

| SOCLE 2 – INFORMATION CONSEIL ORIENTATION | | |
|---|---|------------|
| Missions d'information | Répondre aux 1ères interrogations du ménage | ECFR |
| Missions de conseil personnalisé | Neutres, gratuits, qualitatifs et adaptés aux besoins du ménage, de préférence en présentiel. | ECFR, ADIL |
| Missions d'appui au parcours d'amélioration de l'habitat | Conseil renforcé en amont d'une orientation vers une AMO | ECFR |

Pour assurer l'ensemble des missions, l'ECFR, sur justificatifs, percevra un montant forfaitaire annuel de 138 480 € et l'ADIL, sur justificatifs, percevra un montant forfaitaire annuel de 18 810,75 €.

L'ANAH finance à hauteur de 50 % ces prestations.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 24/02/2025

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 19/02/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE les projets de convention d'animation de PIG Pacte Territorial à conclure avec l'ADIL 43/43 et l'ECFR,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions avec l'ECFR et l'ADIL 42-43 telles qu'annexées,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à demander toute subvention dans le cadre de cette opération,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à engager les sommes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 06/03/2025,
Le Secrétaire de séance,
LONJON Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 06/03/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 06/03/2025

Délibération n° DEL_CC2025_036

L'an deux mille vingt cinq, le six mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
vendredi 28 février
2025

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Celine GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
13/03/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Sylvie BARBE à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Daniel BOYER à Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Marie-Françoise FAVIER à Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Frédéric GIMBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Philippe JOUJON à Madame Karine REYNAUD, Monsieur Daniel JOUBERT à Madame Josiane VARENNE, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :

Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Secrétaire de séance : Roland LONJON

La séance a été levée à : 21 H

Rédacteur : Orane LELEUX Aménagement de l'espace - Urbanisme

| | |
|----------------|---|
| Objet : | PIG Pacte territorial France Renov' de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay : Convention de caisse d'avance (PROCIVIS) |
|----------------|---|

Rapporteur : Jérôme BAY

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, compétente en matière d'habitat, s'est engagée, lors de son Conseil communautaire du 12 décembre 2024, dans la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général Pacte Territorial France Renov' (PIG-PACTE) à l'échelle de son territoire et d'une OPAH-RU sur le périmètre Action Cœur de Ville du Puy-en-Velay. Ces derniers seront mis en œuvre au premier trimestre 2025.

Les dispositifs opérationnels mis en place sur le territoire de l'agglomération (PIG, OPAH-RU) permettent aux ménages sous plafond de ressources de bénéficier de subventions afin d'engager des travaux permettant d'améliorer leurs conditions de vie : rénovation thermique, adaptation à la vieillesse et au handicap, lutte contre l'habitat indigne. Bien que fortement subventionnés dans leur démarche (ANAH, Agglomération, ...), les ménages les plus modestes, ne sont pas toujours en capacité de mener à bien leur projet. Le versement des subventions intervient sur présentation des factures des artisans. Or certains ménages n'ont pas la capacité d'assurer l'avance de trésorerie dans l'attente du règlement des subventions. Il est ainsi proposé de mettre en place un dispositif d'avance de trésorerie afin d'aider les ménages les plus précaires dans l'amélioration de leurs conditions de vie. Pour ce faire, l'agglomération du Puy-en-Velay compte s'appuyer sur PROCIVIS.

Le réseau PROCIVIS, membre de l'union sociale pour l'habitat, représente les intérêts communs des SACICAP (sociétés anonymes coopératives d'intérêt collectif pour l'accession à la propriété). Les SACICAP sont des coopératives qui s'appuient sur un sociétariat composé essentiellement de collectivités territoriales et d'organismes HLM. Elles sont engagées aux côtés de l'État dans la mise en œuvre des politiques publiques de financement des ménages à revenus modestes pour l'accession à la propriété. C'est dans le cadre de ces missions sociales que PROCIVIS FOREZ VELAY accompagnerait l'agglomération du Puy-en-Velay dans cette démarche.

L'agglomération du Puy-en-Velay assurera (via ses animateurs) et financera l'instruction des dossiers bénéficiant de cette avance de trésorerie auprès des ménages, tandis que PROCIVIS abondera le fonds de roulement devant servir au paiement anticipé des factures jusqu'au versement des subventions attendues. Ce fonds sera mis à disposition de l'agglomération du Puy-en-Velay par PROCIVIS à titre gracieux.

Les modalités de gestion de ce dispositif sont établies dans le cadre de la convention jointe en annexe. Elle permet la mise à disposition de l'agglomération du Puy-en-Velay de 300 000 € par PROCIVIS pour une durée de 1 an et est renouvelable tacitement sans que son terme ne puisse excéder la fin des dispositifs de PACTE et d'OPAH-RU (soit 5 ans).

L'objectif est de soutenir ainsi une trentaine de dossiers par an, une dizaine sur l'année de démarrage (2025).

Concernant les copropriétés, PROCIVIS pourra également préfinancer les travaux aidés par l'ANAH dès lors que les syndics de copropriétés sont professionnels. Des conventions quadripartites seront alors signées entre l'Agglomération, PROCIVIS, le syndic et l'AMO retenue.

Ce préfinancement n'entre pas dans l'enveloppe des 300 000 € citée précédemment.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 24/02/2025

Délibération n° DEL_CC2025_036 du 06/03/2025

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 19/02/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la convention de partenariat relative aux missions sociales de PROCIVIS FOREZ VELAY,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à la signer ainsi que toutes les pièces administratives ou techniques s'y rapportant,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions de préfinancement relatives aux copropriétés.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 06/03/2025,
Le Secrétaire de séance,
LONJON Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 06/03/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 06/03/2025

Délibération n° DEL_CC2025_037

L'an deux mille vingt cinq, le six mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
vendredi 28 février
2025

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
13/03/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Sylvie BARBE à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Daniel BOYER à Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Marie-Françoise FAVIER à Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Frédéric GIMBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Philippe JOUJON à Madame Karine REYNAUD, Monsieur Daniel JOUBERT à Madame Josiane VARENNE, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :

Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Isabelle VERDUN

Secrétaire de séance : Roland LONJON

La séance a été levée à : 21 H

Rédacteur : Orane LELEUX Aménagement de l'espace - Urbanisme

| | |
|----------------|--|
| Objet : | Commune d'Arsac-en-Velay : Entrée au capital de la SPL |
|----------------|--|

Rapporteur : Jérôme BAY

La Société Publique Locale du Velay (SPL) créée le 17 juillet 2012, est une société anonyme au capital social de 238 000 € qui réunit des actionnaires exclusivement publics (Communauté d'agglomération ainsi que plusieurs communes membres de l'agglomération du Puy-en-Velay). Son objectif est de réaliser exclusivement pour le compte des collectivités actionnaires, des opérations d'aménagement, de réhabilitation ou de rénovation urbaine, de développement économique, d'équipements publics, que cela soit en matière d'études, de gestion et de réalisation.

La commune d'Arsac-en-Velay compte plus de 1000 habitants et a délibéré le 24 janvier 2025 sur le principe d'adhésion à la SPL. Elle souhaite en particulier faire porter à la SPL un projet de renouvellement urbain sur son bourg.

Conformément aux articles L.228-23 et L.228-24 du Code du Commerce et de l'article 12 des statuts de la SPL du Velay approuvés le 17 juillet 2012 et modifiés suite au Conseil d'Administration du 18 décembre 2024, la Communauté d'agglomération peut céder une partie des actions qu'elle détient à la commune. Pour ce faire, la Communauté d'agglomération adresse une demande au Conseil d'Administration, après délibération de son assemblée, en indiquant l'identité du bénéficiaire, le nombre d'actions dont la cession est envisagée, le prix offert. La cession interviendra après agrément de cette opération par le Conseil d'Administration, qui dispose d'un délai de trois mois pour l'accepter ou la refuser.

Il est proposé au Conseil Communautaire de délibérer sur le principe de cession d'une partie des actions qu'elle détient au sein de la SPL du Velay, dans les conditions suivantes :
La Communauté d'agglomération cédera 22 actions à la commune d'Arsac-en-Velay d'une valeur nominale de 170 €, soit une valeur globale de 3 740 € correspondant à 1,57 % du capital social de la société. En outre, l'acquisition intègre un apport de 1 517,43 € pour obtenir un droit sur les réserves et autres ressources propres déjà constituées. La valeur vénale des 22 actions est désormais de 238,97 €.

La commune d'Arsac-en-Velay désigne Madame BARLET Valérie pour siéger à l'Assemblée Spéciale et à l'assemblée générale de la SPL du Velay.
Cette cession conduit à une nouvelle répartition des parts du capital détenues par les actionnaires, selon le tableau de répartition ci-dessous : après l'entrée au capital des communes d'Arsac-en-Velay et Pradelles, la Communauté d'agglomération détiendra 505 actions représentant 36,07 % du capital de la SPL du Velay.

La nouvelle répartition du capital social est la suivante :

CAPITAL SOCIAL SPL DU VELAY

| Situation au 31/01/2025 | CAPITAL SOCIAL | valeur nominale | nombre | % | FONDS PROPRES au 31/12/2023 | VALEUR VENALE | Nombre actions | % | RESERVES |
|-------------------------|---------------------|-----------------|-------------|------------|-----------------------------|-----------------|----------------|----------------|--------------------|
| Actionnaires | 238 000,00 € | 170,00 € | 1400 | 96% | 334 564,00 € | 238,97 € | 1400 | 100,00% | 96 564,00 € |
| Communauté Agglo | 85 850,00 € | 170,00 € | 505 | 36,07% | 120 682,01 € | 238,97 € | 505 | 36,07% | 34 832,01 € |
| LE PUY-EN-VELAY | 68 000,00 € | 170,00 € | 400 | 28,57% | 95 589,71 € | 238,97 € | 400 | 28,57% | 27 589,71 € |
| POLIGNAC | 11 050,00 € | 170,00 € | 65 | 4,64% | 15 533,33 € | 238,97 € | 65 | 4,64% | 4 483,33 € |
| SANSSAC l'EGLISE | 4 930,00 € | 170,00 € | 29 | 2,07% | 6 930,25 € | 238,97 € | 29 | 2,07% | 2 000,25 € |
| VAZEILLES | 1 190,00 € | 170,00 € | 7 | 0,50% | 1 672,82 € | 238,97 € | 7 | 0,50% | 482,82 € |
| LE BRIGNON | 2 550,00 € | 170,00 € | 15 | 1,07% | 3 584,61 € | 238,97 € | 15 | 1,07% | 1 034,61 € |
| CHASPUZAC | 2 550,00 € | 170,00 € | 15 | 1,07% | 3 584,61 € | 238,97 € | 15 | 1,07% | 1 034,61 € |
| AIGUILHE | 3 740,00 € | 170,00 € | 22 | 1,57% | 5 257,43 € | 238,97 € | 22 | 1,57% | 1 517,43 € |
| CHADRAC | 8 160,00 € | 170,00 € | 48 | 3,43% | 11 470,77 € | 238,97 € | 48 | 3,43% | 3 310,77 € |
| VERGEZAC | 1 020,00 € | 170,00 € | 6 | 0,43% | 1 433,85 € | 238,97 € | 6 | 0,43% | 413,85 € |
| ESPALY ST MARCEL | 8 160,00 € | 170,00 € | 48 | 3,43% | 11 470,77 € | 238,97 € | 48 | 3,43% | 3 310,77 € |
| VALS PRES LE PUY | 8 160,00 € | 170,00 € | 48 | 3,43% | 11 470,77 € | 238,97 € | 48 | 3,43% | 3 310,77 € |
| CHAMALIERES / LOIRE | 1 870,00 € | 170,00 € | 11 | 0,79% | 2 628,72 € | 238,97 € | 11 | 0,79% | 758,72 € |
| ST JEAN D'AUBRIGOUX | 1 190,00 € | 170,00 € | 7 | 0,50% | 1 672,82 € | 238,97 € | 7 | 0,50% | 482,82 € |
| ST VIDAL | 2 550,00 € | 170,00 € | 15 | 1,07% | 3 584,61 € | 238,97 € | 15 | 1,07% | 1 034,61 € |
| FELINES | 1 190,00 € | 170,00 € | 7 | 0,50% | 1 672,82 € | 238,97 € | 7 | 0,50% | 482,82 € |
| St VINCENT | 3 740,00 € | 170,00 € | 22 | 1,57% | 5 257,43 € | 238,97 € | 22 | 1,57% | 1 517,43 € |
| ST GERMAIN LAPRADE | 8 160,00 € | 170,00 € | 48 | 3,43% | 11 470,77 € | 238,97 € | 48 | 3,43% | 3 310,77 € |
| VERNASSAL | 1 190,00 € | 170,00 € | 7 | 0,50% | 1 672,82 € | 238,97 € | 7 | 0,50% | 482,82 € |
| BELLEVUE LA MONTAGNE | 1 190,00 € | 170,00 € | 7 | 0,50% | 1 672,82 € | 238,97 € | 7 | 0,50% | 482,82 € |
| ALLEGRE | 2 040,00 € | 170,00 € | 12 | 0,86% | 2 867,69 € | 238,97 € | 12 | 0,86% | 827,69 € |
| VOREY | 3 740,00 € | 170,00 € | 22 | 1,57% | 5 257,43 € | 238,97 € | 22 | 1,57% | 1 517,43 € |
| PRADELLES | 2 040,00 € | 170,00 € | 12 | 0,86% | 2 867,69 € | 238,97 € | 12 | 0,86% | 827,69 € |
| ARSAC-EN-VELAY | 3 740,00 € | 170,00 € | 22 | 1,57% | 5 257,43 € | 238,97 € | 22 | 1,57% | 1 517,43 € |

Compte tenu de la nature de cette opération, cette transaction doit être soumise à l'article 1042 du Code Général des Impôts, disposant que les actions réalisées par les communes, départements, régions et leurs groupements dans le cadre de l'article L. 1522-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (articles visant les SEML et SPL) ne donnent lieu à aucune perception au profit du Trésor.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 24/02/2025

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 19/02/2025

Le Conseil Communautaire :

- ENGAGE les démarches nécessaires à la cession de 22 parts représentant 3 740 € de capital social et de 1 517,43 € de droit aux réserves au profit de la commune d'Arsac-en-Velay en application des articles L.228-23 et L.228-24 du Code du Commerce,
- PROCÈDE à la cession de 22 parts en application de l'article 1042 du Code Général des Impôts,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer l'ensemble des actes nécessaires permettant la mise en œuvre de ces décisions.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 06/03/2025,
Le Secrétaire de séance,
LONJON Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 06/03/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 06/03/2025

Délibération n° DEL_CC2025_038

L'an deux mille vingt cinq, le six mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
vendredi 28 février
2025

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
13/03/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Sylvie BARBE à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Daniel BOYER à Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Marie-Françoise FAVIER à Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Frédéric GIMBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Philippe JOUJON à Madame Karine REYNAUD, Monsieur Daniel JOUBERT à Madame Josiane VARENNE, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :

Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Isabelle VERDUN

Secrétaire de séance : Roland LONJON

La séance a été levée à : 21 H

Rédacteur : Orane LELEUX Aménagement de l'espace - Urbanisme

| | |
|----------------|--|
| Objet : | Commune de Pradelles : Entrée au capital de la SPL |
|----------------|--|

Rapporteur : Jérôme BAY

La Société Publique Locale du Velay (SPL) a été créée le 17 juillet 2012, est une société anonyme au capital social de 238 000 € qui réunit des actionnaires exclusivement publics (Communauté d'agglomération ainsi que plusieurs communes membres de l'agglomération du Puy-en-Velay). Son objectif est de réaliser exclusivement pour le compte des collectivités actionnaires, des opérations d'aménagement, de réhabilitation ou de rénovation urbaine, de développement économique, d'équipements publics, que cela soit en matière d'études, de gestion et de réalisation.

La commune de Pradelles compte plus de 500 habitants et a délibéré le 21 février 2025 sur le principe d'adhésion à la SPL. Elle souhaite en particulier faire porter à la SPL un projet de renouvellement urbain sur son bourg.

Conformément aux articles L.228-23 et L.228-24 du Code du Commerce et de l'article 12 des statuts de la SPL du Velay approuvés le 17 juillet 2012 et modifiés suite au Conseil d'Administration du 18 décembre 2024, la Communauté d'agglomération peut céder une partie des actions qu'elle détient à la commune. Pour ce faire, la Communauté d'agglomération adresse une demande au Conseil d'Administration, après délibération de son assemblée, en indiquant l'identité du bénéficiaire, le nombre d'actions dont la cession est envisagée, le prix offert. La cession interviendra après agrément de cette opération par le Conseil d'Administration, qui dispose d'un délai de trois mois pour l'accepter ou la refuser.

Il est proposé au Conseil Communautaire de délibérer sur le principe de cession d'une partie des actions qu'elle détient au sein de la SPL du Velay, dans les conditions suivantes :

La Communauté d'agglomération cédera 12 actions à la commune de Pradelles d'une valeur nominale de 170 €, soit une valeur globale de 2 040 € correspondant à 0,86 % du capital social de la société. En outre, l'acquisition intègre un apport de 827,69 € pour obtenir un droit sur les réserves et autres ressources propres déjà constituées. La valeur vénale des 12 actions est désormais de 238,97 €.

La commune de Pradelles désigne Madame Aglaé MACHELART pour siéger à l'Assemblée Spéciale et à l'assemblée générale de la SPL du Velay.

Cette cession conduit à une nouvelle répartition des parts du capital détenues par les actionnaires, selon le tableau de répartition ci-dessous : après l'entrée au capital des communes d'Arsac-en-Velay et Pradelles, la Communauté d'agglomération détiendra 505 actions représentant 36,07 % du capital de la SPL du Velay.

La nouvelle répartition du capital social est la suivante :

| CAPITAL SOCIAL SPL DU VELAY | | | | | | | | | |
|-----------------------------|---------------------|-----------------|-------------|------------|-----------------------------|-----------------|----------------|----------------|--------------------|
| Situation au 31/01/2025 | CAPITAL SOCIAL | valeur nominale | nombre | % | FONDS PROPRES au 31/12/2023 | VALEUR VENALE | Nombre actions | % | RESERVES |
| Actionnaires | 238 000,00 € | 170,00 € | 1400 | 96% | 334 564,00 € | 238,97 € | 1400 | 100,00% | 96 564,00 € |
| Communauté Agglo | 85 850,00 € | 170,00 € | 505 | 36,07% | 120 682,01 € | 238,97 € | 505 | 36,07% | 34 832,01 € |
| LE PUY-EN-VELAY | 68 000,00 € | 170,00 € | 400 | 28,57% | 95 589,71 € | 238,97 € | 400 | 28,57% | 27 589,71 € |
| POLIGNAC | 11 050,00 € | 170,00 € | 65 | 4,64% | 15 533,33 € | 238,97 € | 65 | 4,64% | 4 483,33 € |
| SANSSAC L'EGLISE | 4 930,00 € | 170,00 € | 29 | 2,07% | 6 930,25 € | 238,97 € | 29 | 2,07% | 2 000,25 € |
| VAZEILLES | 1 190,00 € | 170,00 € | 7 | 0,50% | 1 672,82 € | 238,97 € | 7 | 0,50% | 482,82 € |
| LE BRIGNON | 2 550,00 € | 170,00 € | 15 | 1,07% | 3 584,61 € | 238,97 € | 15 | 1,07% | 1 034,61 € |
| CHASPUZAC | 2 550,00 € | 170,00 € | 15 | 1,07% | 3 584,61 € | 238,97 € | 15 | 1,07% | 1 034,61 € |
| AIGUILHE | 3 740,00 € | 170,00 € | 22 | 1,57% | 5 257,43 € | 238,97 € | 22 | 1,57% | 1 517,43 € |
| CHADRAC | 8 160,00 € | 170,00 € | 48 | 3,43% | 11 470,77 € | 238,97 € | 48 | 3,43% | 3 310,77 € |
| VERGEZAC | 1 020,00 € | 170,00 € | 6 | 0,43% | 1 433,85 € | 238,97 € | 6 | 0,43% | 413,85 € |
| ESPALY ST MARCEL | 8 160,00 € | 170,00 € | 48 | 3,43% | 11 470,77 € | 238,97 € | 48 | 3,43% | 3 310,77 € |
| VALS PRES LE PUY | 8 160,00 € | 170,00 € | 48 | 3,43% | 11 470,77 € | 238,97 € | 48 | 3,43% | 3 310,77 € |
| CHAMALIERES / LOIRE | 1 870,00 € | 170,00 € | 11 | 0,79% | 2 628,72 € | 238,97 € | 11 | 0,79% | 758,72 € |
| ST JEAN D'AUBRIGOUX | 1 190,00 € | 170,00 € | 7 | 0,50% | 1 672,82 € | 238,97 € | 7 | 0,50% | 482,82 € |
| ST VIDAL | 2 550,00 € | 170,00 € | 15 | 1,07% | 3 584,61 € | 238,97 € | 15 | 1,07% | 1 034,61 € |
| FELINES | 1 190,00 € | 170,00 € | 7 | 0,50% | 1 672,82 € | 238,97 € | 7 | 0,50% | 482,82 € |
| St VINCENT | 3 740,00 € | 170,00 € | 22 | 1,57% | 5 257,43 € | 238,97 € | 22 | 1,57% | 1 517,43 € |
| ST GERMAIN LAPRADE | 8 160,00 € | 170,00 € | 48 | 3,43% | 11 470,77 € | 238,97 € | 48 | 3,43% | 3 310,77 € |
| VERNASSAL | 1 190,00 € | 170,00 € | 7 | 0,50% | 1 672,82 € | 238,97 € | 7 | 0,50% | 482,82 € |
| BELLEVUE LA MONTAGNE | 1 190,00 € | 170,00 € | 7 | 0,50% | 1 672,82 € | 238,97 € | 7 | 0,50% | 482,82 € |
| ALLEGRE | 2 040,00 € | 170,00 € | 12 | 0,86% | 2 867,69 € | 238,97 € | 12 | 0,86% | 827,69 € |
| VOREY | 3 740,00 € | 170,00 € | 22 | 1,57% | 5 257,43 € | 238,97 € | 22 | 1,57% | 1 517,43 € |
| PRADELLES | 2 040,00 € | 170,00 € | 12 | 0,86% | 2 867,69 € | 238,97 € | 12 | 0,86% | 827,69 € |
| ARSAC-EN-VELAY | 3 740,00 € | 170,00 € | 22 | 1,57% | 5 257,43 € | 238,97 € | 22 | 1,57% | 1 517,43 € |

Compte tenu de la nature de cette opération, cette transaction doit être soumise à l'article 1042 du Code Général des Impôts, disposant que les actions réalisées par les communes, départements, régions et leurs groupements dans le cadre de l'article L. 1522-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (articles visant les SEML et SPL) ne donnent lieu à aucune perception au profit du Trésor.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 24/02/2025

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 19/02/2025

Le Conseil Communautaire :

- ENGAGE les démarches nécessaires à la cession de 12 parts représentant 2 040 € de capital social et de 827.69 € de droit aux réserves au profit de la commune de Pradelles en application des articles L.228-23 et L.228-24 du Code du Commerce,

Délibération n° DEL_CC2025_038 du 06/03/2025

- PROCÈDE à la cession de 12 parts en application de l'article 1042 du Code Général des Impôts,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer l'ensemble des actes nécessaires permettant la mise en œuvre de ces décisions.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 06/03/2025,
Le Secrétaire de séance,
LONJON Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 06/03/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 06/03/2025

Délibération n° DEL_CC2025_039

L'an deux mille vingt cinq, le six mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
vendredi 28 février
2025

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Celine GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
13/03/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Sylvie BARBE à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Daniel BOYER à Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Marie-Françoise FAVIER à Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Frédéric GIMBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Philippe JOUJON à Madame Karine REYNAUD, Monsieur Daniel JOUBERT à Madame Josiane VARENNE, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :

Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Isabelle VERDUN

Secrétaire de séance : Roland LONJON

La séance a été levée à : 21 H

Rédacteur : Laetitia DELABRE Petite Enfance

| | |
|----------------|---|
| Objet : | Établissements d'Accueil du Jeune Enfant gérés par la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay : règlement de fonctionnement applicable à compter du 1er avril 2025 |
|----------------|---|

Rapporteur : Marielle ROCHER

Suite à plusieurs contrôles des services de la CAF effectués en 2024, auprès des multi-accueils gérés par la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, une mise à jour du règlement de fonctionnement était nécessaire.

Les modifications portent notamment sur :

- les modalités de continuité du service en l'absence du directeur ou de la directrice,
- les modalités du contrat d'accueil et de la tarification en cas de garde alternée,
- les conditions d'accès des structures,
- la mise en place d'un protocole de mise en sûreté face au risque d'attentat.

Ce nouveau règlement de fonctionnement a été élaboré avec la collaboration des services de la CAF et les directrices des multi-accueils pour une mise en application au 1er avril 2025.

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 19/02/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le règlement de fonctionnement au sein des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant gérés par la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay à partir du 1^{er} avril 2025.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 06/03/2025,
Le Secrétaire de séance,
LONJON Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 06/03/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 06/03/2025

Délibération n° DEL_CC2025_040

L'an deux mille vingt cinq, le six mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
vendredi 28 février
2025

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
13/03/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Sylvie BARBE à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Daniel BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Marie-Françoise FAVIER à Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Frédéric GIMBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Philippe JOUJON à Madame Karine REYNAUD, Monsieur Daniel JOUBERT à Madame Josiane VARENNE, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :

Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Isabelle VERDUN

Secrétaire de séance : Roland LONJON

La séance a été levée à : 21 H

Rédacteur : Emmanuelle FONTANILLE Cohésion sociale

| | |
|----------------|--|
| Objet : | Demande de subvention au titre du FSE pour l'opération "Accompagnement des personnes privées durablement d'emploi" |
|----------------|--|

Rapporteur : Philippe MEYZONET

Dans le cadre de l'expérimentation "Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée", la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay souhaite poursuivre son action d'accompagnement des personnes privées durablement d'emploi en lien avec le Comité Local pour l'Emploi.

- Le 09/03/2023, la Communauté d'agglomération a délibéré en faveur d'une demande de subvention du FSE+ dans le cadre de l'action "Accompagnement des personnes privées durablement d'emploi" pour l'année 2023.
- Le 07/03/2024, la Communauté d'agglomération a délibéré en faveur de la prolongation de la demande de subvention du FSE+ pour l'année 2024.
- Le 16/02/2024, le comité régional de programmation a donné un avis favorable à la demande de subvention de 72 708 € pour les années 2023 et 2024.
- Le 18/04/2024 la convention relative à l'octroi d'une subvention FSE+ a été signée par Michel JOUBERT, président, et par Valérie LAFONT, responsable du département FSE.

L'objectif est de continuer les actions en faveur de l'emploi.

Le projet porte sur les années 2025 et 2026 et regroupe un ensemble d'actions :

Concernant l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée :

- Organisation d'événements de sensibilisation pour promouvoir le dispositif ;
- Temps de sensibilisation des acteurs de l'insertion ;
- Temps de mobilisation des entreprises locales et les acteurs de l'ESS : identification des potentiels d'emplois, les problématiques de recrutement identification des activités manquantes sur le territoire orientation des actions d'accompagnements des bénéficiaires pour faire coïncider les besoins avec les capacités des personnes accompagnées ;
- Mobilisation des acteurs par leur intégration au Comité Local pour l'emploi, aux commissions parcours emplois et activités et animation de ces réunions ;
- Rendez-vous individuels de diagnostics et de suivi du parcours ;
- Ateliers d'accompagnement permettant de lever des freins à l'emploi en partenariat avec les acteurs du territoire ;
- Visites des entreprises locales : découverte de métiers et d'activités locales ;
- Visites de l'entreprise à but d'emploi ;
- Rencontres de réseaux et de structures pour échanger sur l'accompagnement des personnes, sur les solutions d'embauche et sur la création d'activités.

Missions annexes concernant l'orientation 1 du Contrat de ville « Accompagner et soutenir les personnes fragiles et les publics spécifiques des quartiers prioritaires dans leur insertion sociale et professionnelle » :

- Coordination des groupes de travail de l'orientation 1 du Contrat de ville. Ces groupes de travail portent sur les sujets ci-dessous :
 - Expérimenter un dispositif d'accompagnement renforcé des publics en insertion ;
 - Refondre le dispositif global des ateliers linguistiques ;
 - Créer un tiers-lieu autour de l'alimentation durable et accessible au Val Vert ;

- Structurer le dispositif ARS « médiation santé » sur les QPV ;
 - Expérimenter une offre de garde ponctuelle au Val Vert.
-
- Rencontres avec des acteurs en amont des groupes de travail pour préparer les réunions.

Ce projet mobilisera, en moyens humains, le poste de Chargée de projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) (1ETP) et un stagiaire pendant 4 mois. Afin de garantir la mise en place de ce programme d'actions, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay sollicite une subvention d'un montant de 76 370 € pour les années 2025 et 2026 dans le cadre de l'appel à projets du Fonds Social Européen+ "Favoriser l'inclusion active des personnes éloignées de l'emploi".

Plan de financement

| Dépenses (€) | | | | |
|---|-----------------|--|-----------------|-------------------|
| | 2025 | | 2026 | Total 2025 + 2026 |
| Dépenses de personnel (Rémunération brute + charges patronales) | 46 737 € | Dont cheffe de projet TZCLD 44 180 € | 44 180 € | 90 917 € |
| | | Dont gratification de stage pour une période prévisionnelle de 4 mois 2 557 € | | |
| Dépenses indirectes (forfait 40%) | 18 694 € | | 17 672 € | 36 366 € |
| Total | 65 431 € | | 61 852 € | 127 283 € |
| Ressources (€) | | | | |
| | 2025 | | 2026 | Total 2025 + 2026 |
| Fonds Social Européen (60%) | 39 259 € | | 37 111 € | 76 370 € |
| Autofinancement (40%) | 26 172 € | | 24 741 € | 50 913 € |
| Total | 65 431 € | | 61 852 € | 127 283 € |

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 24/02/2025

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 19/02/2025

Le Conseil Communautaire :

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à solliciter le Fonds Social Européen pour le projet à hauteur de 76 370 € pour les années 2025 et 2026 dans le cadre de l'action "Accompagnement des personnes privées durablement d'emploi".

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 06/03/2025,
Le Secrétaire de séance,
LONJON Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 06/03/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 06/03/2025

Délibération n° DEL_CC2025_041

L'an deux mille vingt cinq, le six mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
vendredi 28 février
2025

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
13/03/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Sylvie BARBE à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Daniel BOYER à Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Marie-Françoise FAVIER à Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Frédéric GIMBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Philippe JOUJON à Madame Karine REYNAUD, Monsieur Daniel JOUBERT à Madame Josiane VARENNE, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :

Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Isabelle VERDUN

Secrétaire de séance : Roland LONJON

La séance a été levée à : 21 H

Rédacteur : Safet MUJKANOVIC Cohésion sociale

Objet : Gens du Voyage : révision tarifaire de l'aire d'accueil d'Eycenac

Rapporteur : Brigitte FROMAGET-HERITIER

RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR

Le Conseil Communautaire :

NON ADOPTÉE

Signé le 06/03/2025,
Le Secrétaire de séance,
LONJON Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 06/03/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 06/03/2025

Délibération n° DEL_CC2025_042

L'an deux mille vingt cinq, le six mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
vendredi 28 février
2025

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
13/03/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Sylvie BARBE à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Daniel BOYER à Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Marie-Françoise FAVIER à Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Frédéric GIMBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Philippe JOUJON à Madame Karine REYNAUD, Monsieur Daniel JOUBERT à Madame Josiane VARENNE, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :

Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Isabelle VERDUN

Secrétaire de séance : Roland LONJON

La séance a été levée à : 21 H

Rédacteur : Celine ROCHETTE Ressources humaines

| | |
|----------------|---------------------------------|
| Objet : | Personnel : mises à disposition |
|----------------|---------------------------------|

Rapporteur : Michel CHAPUIS

Les mouvements de personnel entre structures doivent donner lieu à des conventions de mise à disposition.

Madame Elodie AGRAIN, agent de la Ville du Puy-en-Velay, est mise à la disposition de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay pour assurer le remplacement d'un agent chargé de l'accueil - standard au sein du Service Administration Générale pour le compte de la collectivité pré-citée, à partir du 1er janvier 2025 jusqu'au 30 juin 2025. À ce titre, elle est mise à disposition pour une quotité de 30 % de son temps de travail.

L'établissement d'accueil remboursera à la collectivité d'origine les rémunérations principales et accessoires de l'agent mis à disposition, ainsi que les charges patronales afférentes durant toutes les durées correspondantes, au prorata temporis.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 24/02/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le principe de la mise à disposition de Madame Elodie AGRAIN, selon les quotités et modalités décrites ci-dessus,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante et ses éventuels avenants.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 06/03/2025,
Le Secrétaire de séance,
LONJON Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 06/03/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 06/03/2025

Délibération n° DEL_CC2025_043

L'an deux mille vingt cinq, le six mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
vendredi 28 février
2025

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
13/03/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Sylvie BARBE à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Daniel BOYER à Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Marie-Françoise FAVIER à Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Frédéric GIMBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Philippe JOUJON à Madame Karine REYNAUD, Monsieur Daniel JOUBERT à Madame Josiane VARENNE, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :

Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Isabelle VERDUN

Secrétaire de séance : Roland LONJON

La séance a été levée à : 21 H

Rédacteur : Celine ROCHETTE Ressources humaines

| | |
|----------------|---|
| Objet : | Personnel : modification du tableau des emplois |
|----------------|---|

Rapporteur : Michel CHAPUIS

Conformément au Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil communautaire de fixer l'effectif nécessaire au fonctionnement des services.

Suite à un départ en mutation, il est nécessaire de modifier les grades cibles du poste référencé n°400 au tableau des emplois correspondant à la fonction de Juriste au sein du service Juridique et relevant du grade d'attaché territorial. Il convient d'être moins restrictif et d'établir que cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire titulaire des grades d'Attaché et d'Attaché principal.

Il est rappelé que, par délibération du 12 décembre 2024, il est autorisé de recruter un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction Publique.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 24/02/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la modification des modalités de l'emploi de Juriste, référencé n°400 au tableau des emplois,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes correspondants.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 06/03/2025,
Le Secrétaire de séance,
LONJON Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 06/03/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 06/03/2025

Délibération n° DEL_CC2025_044

L'an deux mille vingt cinq, le six mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
vendredi 28 février
2025

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
13/03/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Sylvie BARBE à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Daniel BOYER à Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Marie-Françoise FAVIER à Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Frédéric GIMBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Philippe JOUJON à Madame Karine REYNAUD, Monsieur Daniel JOUBERT à Madame Josiane VARENNE, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :

Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Isabelle VERDUN

Secrétaire de séance : Roland LONJON

La séance a été levée à : 21 H

Rédacteur : Celine ROCHETTE Ressources humaines

| | |
|----------------|---|
| Objet : | Personnel : attribution d'avantages en nature |
|----------------|---|

Rapporteur : Michel CHAPUIS

Le Conseil communautaire a statué le 12 décembre 2024 sur l'attribution d'avantages en nature : véhicules de service, de fonction et logements de fonction, pour l'année 2025.

Cependant, il y a lieu d'apporter les modifications suivantes :

- attribution d'un véhicule de service avec autorisation de remisage à domicile à Monsieur Romain CHALINDAR, adjoint au chef du service Collecte et traitement des déchets depuis l'intégration du SICTOM Emblavez Meygal au 1^{er} janvier 2025,
- attribution d'un véhicule de service avec autorisation de remisage à domicile à Monsieur Claude GOUTALAND, pour ses missions de Directeur du Pôle Ressources du 1^{er} janvier 2025 au 31 janvier 2025 inclus. L'attribution de l'avantage en nature devait initialement prendre fin au 31 décembre 2024.

Ces attributions font l'objet de cotisations au titre d'un avantage en nature.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 24/02/2025

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE les avantages en nature tels que décrits dans l'exposé qui complète la délibération du 12 décembre 2024,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes correspondants.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 06/03/2025,
Le Secrétaire de séance,
LONJON Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 06/03/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 06/03/2025

Délibération n° DEL_CC2025_045

L'an deux mille vingt cinq, le six mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
vendredi 28 février
2025

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
13/03/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Sylvie BARBE à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Daniel BOYER à Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Marie-Françoise FAVIER à Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Frédéric GIMBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Philippe JOUJON à Madame Karine REYNAUD, Monsieur Daniel JOUBERT à Madame Josiane VARENNE, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :

Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Isabelle VERDUN

Secrétaire de séance : Roland LONJON

La séance a été levée à : 21 H

Rédacteur : Celine ROCHETTE Ressources humaines

Objet : Compte Epargne Temps : ajustement de la provision

Rapporteur : Michel CHAPUIS

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a instauré, au vu des dispositions réglementaires, le Compte Épargne Temps (CET) ainsi que les modalités de prise en charge.

Le CET permet à son titulaire d'accumuler des droits à congés selon les modalités définies dans ladite délibération.

Afin de couvrir le coût des congés accordés au titre du CET induit par le remplacement d'un agent, le financement du transfert des droits sur une nouvelle collectivité employeur ou encore la monétisation de ces jours du CET, et dans un objectif de prudence et d'image budgétaire fidèle, il est préconisé de constituer une provision afin de couvrir le risque et le coût financier qui pourraient intervenir.

Par délibération du 4 avril 2024, le Conseil communautaire a approuvé la constitution de provisions pour le compte épargne temps à hauteur de 307 973 € tous budgets confondus.

Cette provision est revue annuellement en fonction du nombre de jours épargnés et payés sur l'année passée. Elle peut évoluer à la hausse ou à la baisse en fonction du solde du nombre de jours épargnés.

Il est donc proposé d'ajuster sur 2025 la provision pour couvrir les charges afférentes aux jours épargnés au 31 janvier 2025 sur les comptes épargnes temps de l'ensemble du personnel.

| Budget | Nombre de jours monétisables 2024 | Montant de la provision 2024 | Nombre de jours monétisables au 31 janvier 2025 | Montant de la provision 2025 | Ecart |
|--------|-----------------------------------|------------------------------|---|------------------------------|-----------|
| Total | 2 490 | 307 973 € | 2 443 | 279 688 € | -28 285 € |

Il convient pour ajuster celle-ci de retirer le montant de 28 285 € à la provision constituée.

La provision pour CET s'élèvera en 2025 au titre des jours épargnés au 31 janvier 2025 à 279 688 €, correspondant à 2 443 jours monétisables, valorisés sur une base statistique en retenant le coût moyen journalier par catégorie homogène d'agents notamment en termes de rémunération.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 24/02/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE l'ajustement des provisions pour financer le compte épargne temps, pour une nouvelle provision globale de 279 688 €, dont 2 164 € sur le budget Abattoir

Délibération n° DEL_CC2025_045 du 06/03/2025

communautaire et 277 524 € sur le budget principal,

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte correspondant.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 06/03/2025,
Le Secrétaire de séance,
LONJON Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 06/03/2025



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 06/03/2025

Délibération n° DEL_CC2025_046

L'an deux mille vingt cinq, le six mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la
Convocation :
vendredi 28 février
2025

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Celline GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
13/03/2025

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Sylvie BARBE à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-Pierre CHABALIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-Paul PELARDY, Monsieur Daniel BOYER à Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Madame Catherine CHALAYE à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel FILERE à Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Marie-Françoise FAVIER à Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Frédéric GIMBERT à Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Philippe JOUJON à Madame Karine REYNAUD, Monsieur Daniel JOUBERT à Madame Josiane VARENNE, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET

Absent(e)s :

Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Isabelle VERDUN

Secrétaire de séance : Roland LONJON

La séance a été levée à : 21 H

Rédacteur : Thomas PRALONG Ressources humaines

| | |
|----------------|---|
| Objet : | Services communs : prise en compte financière de la mutualisation dans les budgets des régies |
|----------------|---|

Rapporteur : Michel CHAPUIS

La convention actuelle régissant les services communs de l'Agglomération, de la Ville, et du CCAS du Puy-en-Velay a été signée le 22 mars 2016.

Lors de la dernière réunion de la commission de suivi, il a été proposé de facturer aux services publics industriels et commerciaux de l'agglomération une quote-part correspondant à leur degré de recours aux différents services supports (RH, finances, marchés publics, informatique, juridique, ingénierie).

En terme d'impact, cette mesure ne change rien pour les agents mutualisés qui consacraient déjà une part de leur temps à ces services. Cette mesure vise simplement à retracer une sincérité budgétaire.

Une estimation du recours de ces SPIC aux services communs a été faite en commission, et pourra donner lieu à des ajustements dans le futur, selon la même procédure.

Il a été estimé que ces prestations représentent 5 % du temps consacré par les personnels des services supports concernés, réparti en fonction de la proportion du recours à ces services constatée à ce jour, comme suit sur les services en régie avec autonomie financière :

- Eau : 30 %,
- Assainissement : 30 %, le service Eau et assainissement étant numériquement le plus important et le plus demandeur en temps auprès des services supports,
- RTCA : 15 %, disposant d'une gestion indépendante des ressources humaines,
- Abattoir : 15 %,
- Cuisine en Velay : 10 %, ces deux derniers services ayant un effectif plus réduit et sollicitant moins les services supports.

Chaque année, une refacturation des prestations sera effectuée sur la base de 5 % de la masse salariale des services supports, aux services en régie avec autonomie financière.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 24/02/2025

Le Conseil Communautaire :

- VALIDE la facturation annuelle de 5 % de la masse salariale des services supports (RH, finances, marchés publics, informatique, juridique, ingénierie) aux services en régie avec autonomie financière (Eau, Assainissement, RTCA, Abattoir, Cuisine en Velay).

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 06/03/2025,
Le Secrétaire de séance,
LONJON Roland,
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 06/03/2025